

toujours eu un sens profond de l'intérêt public et des responsabilités.

C'est pourquoi je suis très heureux, cher Monsieur André PACKET, de pouvoir vous rendre hommage aujourd'hui devant votre famille et devant vos amis.

Ils savent tous que le titre qui vous a été décerné est amplement mérité. Il est le témoignage de la reconnaissance de la nation pour toutes ces années durant lesquelles vous avez mis vos compétences et votre disponibilité, au service de la protection des animaux.

Homme du Nord, puisque vous naissez à Roubaix en 1927, vous êtes avant tout, un homme de coeur.

Vous l'avez prouvé dans votre vie personnelle : vous n'êtes pas de ceux qui portent un amour exclusif aux animaux en se détournant des êtres humains. Bien au contraire vous avez prouvé dans votre vie - y compris familiale (et je ne révélerai aucun secret) - la générosité qui

est la vôtre. [adoption en 70 de 2 orphelins de 15 ans].

Vos proches, vos amis savent donc que votre dévouement à la cause animale s'accompagne d'un grand humanisme.

C'est en 1954 que vous adhérez à la Ligue Protectrice des animaux, avec la conviction et la force qu'on vous connaît. Je le rappelle, à cette époque la protection animale était loin d'être aussi médiatisée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Bien vite, votre engagement vous amène à créer à Roubaix, votre ville natale, un petit refuge, rue Mascarat, dont vous vous occupez avec votre épouse. Et j'associe pleinement Madame PACKET à l'hommage qui vous est rendu aujourd'hui.

Les municipalités, celle de Lille, puis celle de Roubaix, s'intéressent à l'action de la L.P.A. et en 1965, la Ville de Roubaix met à la disposition de votre

association un bâtiment quai de Gand. Vous allez en assurer la direction, de façon bénévole, bien évidemment, et vous menerez de front une activité professionnelle très prenante.

Depuis cette époque, on m'a rapporté que vous n'avez pris aucune vacance ou week-end pour rester au service de la cause que vous défendez. Il est vrai que les mois de vacances sont des périodes très critiques pour les abandons d'animaux domestiques.

C'est en 1975 que vous devenez Président de la Ligue Protectrice des Animaux, vous êtes donc responsable des refuges de Lille, Roubaix et Calais.

En 1981, vous décidez de vous investir à temps complet au service de la L.P.A.

Désormais, le monde animal de la Région dispose d'un serviteur permanent toujours présent, disponible 7 jours sur 7, de jour comme de nuit.

Car vous êtes Monsieur PACKET un homme qui répond toujours présent, toujours accessible au téléphone, vous déplaçant même la nuit pour secourir les animaux blessés sur la voie publique.

Cette disponibilité, ce dévouement forcent le respect. En même temps ils justifient le dynamisme et l'efficacité d'une association qui regroupe aujourd'hui plus de 6.000 adhérents.

C'est ainsi que vous accueillez gracieusement, dans vos refuges les animaux devenus indésirables, et que vous proposez la stérilisation gratuite.

C'est enfin, la raison qui vous fait devenir partenaire des collectivités territoriales. En effet, dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, les villes ont en charge d'empêcher, pour des motifs de sécurité et de salubrité publique, la divagation des animaux errants.

Dans ce domaine et en qualité de Premier Magistrat de cette ville, je me

dois de dire que j'ai toujours eu en face de moi un homme responsable, ne composant pas avec ses valeurs.

Certes, le parcours, notre parcours n'a pas toujours été sans obstacle.

Je voudrais rappeler, pour mémoire les problèmes que nous avons dû surmonter ensembles à propos du devenir du refuge de la rue du Guet.

Mais, je dois dire que même dans ces circonstances difficiles, j'ai toujours trouvé en vous, Monsieur PACKET, un homme de dialogue et de propositions.

J'ai le même souvenir de Monsieur Claude SYLARD, Adjoint au Maire, Président du Syndicat Intercommunal de création et de gestion de la fourrière pour animaux errants de Lille et environs, hélas trop tôt disparu. Vous le savez, il avait largement contribué à la réussite de nos négociations et c'est avec émotion que je rends hommage à sa mémoire aujourd'hui.

Monsieur RENAUX le rappelait tout à l'heure, nous avons initié sur l'agglomération lilloise une expérience intercommunale particulièrement heureuse puisqu'en quelques années, nous sommes passés de 25 communes membres à 40 aujourd'hui.

La collectivité publique a réalisé un équipement, inauguré le 13 avril 1985 en présence de Madame Brigitte BARDOT. La concession vous en a été confiée, après appel d'offres, c'est-à-dire dans les règles.

Votre association a été la seule, à répondre à cette consultation dans le cadre que nous avons défini.

Cette expérience intercommunale, alors inédite en France, fait aujourd'hui l'admiration de nombreuses collectivités qui cherchent désormais à s'inspirer de ce qui a été réalisé à Lille.

Quelques soient vos entreprises, cher Monsieur PACKET, vous vous êtes

toujours révélé comme un gestionnaire rigoureux, averti et pertinent. Mais cette qualité n'est pas, à mon avis, récente.

Les informations dont je dispose sur la gestion du chenil intercommunal sont toutes concordantes et je crois savoir que les communes membres du Syndicat Intercommunal sont unanimes à vous reconnaître cette qualité.

C'est pour toutes ces raisons, et ma seule crainte est de n'avoir pas été suffisamment exhaustif, que je suis particulièrement heureux de vous honorer aujourd'hui et d'exprimer mes plus chaleureuses félicitations à l'homme exemplaire que vous êtes, rendant aussi un hommage mérité à votre action et à travers elle, à l'ensemble de vos compagnons de route...

C.R.D.

de la type Antichan de Am'branc
Antichan, au nom du Président de la
République, nous vous faisons chevalier de
l'Ordre National du Mérite -